



**L'info CFTC
au service
des salariés
d'Arpège**

Votre section CFTC fait son bilan

Pas de fausse promesse, des résultats !

Œuvres sociales - Avantages

Avec une gestion saine et rigoureuse des finances, **vos élus CFTC au comité ont largement développé les avantages proposés**. Grâce à eux, à leur implication et leur professionnalisme, vous avez bénéficié de **spectacles de Noël depuis 7 ans**, de la mise en place du **site Meyclub** (cinémas, concerts, billets...), du versement d'**aides financières** (sports, colonies...) et de l'augmentation des **chèques cadeaux à 90 euros**.

Le temps c'est de l'argent

Grâce à l'implication de vos élus CFTC, les salariés peuvent aujourd'hui **alimenter un compte épargne temps avec une partie de leurs RTT et / ou CP**. Cette épargne peut permettre d'alimenter le PERCO ou être débloquée en argent !

Conges – évènements familiaux - Ancienneté

Tout au long de la mandature, vos élus CFTC se sont impliqués dans l'amélioration de vos acquis sociaux et ont obtenu : la **reconnaissance du PACS et de l'union civile** / la **rémunération à 100 % des jours enfants malades et handicapés** / l'octroi d'**un jour de CP dès 58 ans** (60 ans pour l'encadrement) / le **cumul des congés pour les salariés** étrangers et ceux originaires des DOM-TOM.

Mutuelle

Syndicat de la personne, la CFTC accorde une importance toute particulière à la santé du salarié mais aussi de la famille. En obtenant de la part d'Elior **un contrat famille à tarif unique quelques soient les ayants droits** (famille, conjoint, remariage, adoption...), **vos élus CFTC ont su préservé votre santé et votre porte-monnaie**.

Accompagnement des salariés

Durant la mandature, **vos élus CFTC ont accompagné plus de 987 collègues** dans leur cadre de leurs vies professionnelle et personnelle (*rapprochement de domicile, aides et conseil logement, évolution de carrière / formation, questions juridiques, entretiens individuels...*). **La CFTC a toujours eu à cœur de vous défendre en tant que personne**.

Votre section CFTC fait son bilan

Pas de fausse promesse, des résultats !

Pourquoi voter CFTC ?

A partir du **6 novembre 2019 vous allez élire vos représentants au comité social et économique** (fusion du CE, DP et du CHSCT). Avec la mise en place du CSE, **le pouvoir de vos élus va être renforcé** et notamment avec la possibilité de négocier et signer des accords d'entreprise dérogatoires. En clair la direction va pouvoir tenter de remettre en cause les acquis sociaux.

Il sera donc nécessaire d'avoir des représentants du personnel compétents, libres, impliqués qui représentent les salariés et non la direction, des élus unis, formés à la négociation et au dialogue social, connaissant parfaitement le terrain et les différentes problématiques que vous rencontrez.

INFOS PRATIQUES :

Vote électronique :

Les élections professionnelles auront lieu du 6 novembre au 13 novembre 2019, les salariés recevront 3 semaines avant par voie postale, leurs codes d'accès à la plateforme de vote. Les salariés pourront voter de leur lieu de travail ou de toute autre lieu.

En cas de difficulté d'accès à la plateforme de vote n'hésitez pas à faire appel aux élus CFTC qui ont été formés avec compétences sur ce sujet.

Activités du comité d'entreprise, bon à savoir :

La loi nous interdit de régler des prestations aux salariés tant que le nouveau bureau du comité social et économique n'est pas désigné.

En clair dès le 6 novembre 2019 les règlements doivent être suspendus jusqu' à l'élection du nouveau bureau. Nous incitons fortement les salariés à voter en grand nombre afin d'éviter un second tour qui aurait lieu en décembre 2019 et qui repousserait la désignation du nouveau bureau.

D'autres part si vous avez des remboursements d'aides sportives ou de colonies il est préférable de faire votre demande avant le 6 novembre 2019

VOS REPRESENTANTS

Frédéric Séré

délégué syndical central / trésorier du comité d'entreprise/ élu CHSCT

Christophe Noel

délégué syndical / élu au comité d'entreprise / commission logement / élu CHSCT

Joseph Boimé

Délégué Syndical / commission formation et égalité pro

Ghislaine Moundele

RS syndical au comité d'entreprise / délégué du personnel

Pour tous renseignements, appelez vos élus CFTC !



Christophe Noel
06 20 77 92 19



Frédéric Séré
06 98 91 80 30
06 84 82 39 37



Joseph Boimé
06 01 12 88 77



Ghislaine Moundele
06 84 54 49 85